Un altéré

Le premier mai, un individu ivre comme deux cosaques étant entré dans le cabaret que tient M. Duhamel, rue Jacquart, 178, voulait absolument encore se rincer le bec. La cabaretière n'ayant pas optempéré à ce désir il se mit à briser les vitres et il ne fallut rien moins que l'intervention de deux agents pour le mettre à la raison. Il était tellement ivre qu'il n'a pas su donner son nom.

Vol d'un coupon

Mme Alphonsine Deberghes, âgée de 38 ans, lessiveuse, demeurant rue des Longues Haies, 165, ayant volé un coupon d'étoffe d'une valeur de 20 francs, à Mme Leclercq, marchande d'étoffes, rue de Naples, une plainte déposée, la police la police l'a mise en état d'arrestation.

Une série d'agressions

Vendredi, vers neuf heures 1[1]2 du soir, M. Oscar Hennebelle, 43 ans, employé, demeurant 6, rue St-Pierre, à Croix, passait en compagnie de son fils Benjamin, âgé de 16 ans, dans la rue des Arts.

A la hauteur de la rue des Fleurs, tous deux furent assaillis par une bande d'individus qui se ruèrent sur eux et les rouèrent de coups.

MM. Hennebelle purent prendre la fuite grâce à l'intervention de plusieurs passants qui allèrent ensuite prévenir les agents de garde au poste de police du 2e arrondissement.

A l'arrivée de la police, les auteurs de cet acte inqualifiable étaient loin. Seul, un ivrogne était couché sur le trottoir. Les agents le relevèrent et le conduisirent au poste de sûreté où il fut reconnu par des témoins pour être un des agresseurs. C'est un sieur Gustave Balsack, âgé de 18 ans, bobineur, demeurant 66, rue du Grand Chemin.

M. Broigne, commissaire de police du 2e arrondissement a ouvert une enquête pour rechercher les complices de Balsack.

⁂

Dans la même soirée, M. Théodule Duvier, 43 ans, tisserand, demeurant 22, rue de Toulouse, passait vers dix heures et demie, rue de l'Alma, lorsqu'il aperçut un individu couché sur le trottoir.

Il le releva, mais l'homme resta inerte. Il portait de nombreuses blessures à la figure : il était maculé de sang. Aidé de quelques passants, M. Duvier le transporta à la pharmacie Stiichelbaut, 114, rue de l'Alma, où le docteur Largillière, requis, vint prodiguer au blessé, des soins empressés.

Le malheureux a déclaré se nommer Joseph Plogaerts, 30 ans, journalier, demeurant rue de l'Alma, fort Frasez, 45. Il a été assailli par des individus, qui ont pris la fuite après l'avoir laissé pour mort sur le pavé.

Une enquête est ouverte par M. Villon, commissaire de police du 1er arrondissement.

Inspection des denrées alimentaires

Le service d'inspection des denrées alimentaires de Roubaix, a refusé à la consommation, pour différents motifs, pendant le mois d'avril :

2398 kilog. de viande — 229 kilog. de poissons — 176 kilog. de fruits et légumes.

Bouchée de pain

L'œuvre de la Bouchée de Pain vient de recevoir d'un généreux anonyme la somme de deux cents francs.

Contributions

Mise en recouvrement des rôles primitifs de la taxe représentative des droits de transmission entre vifs et par décès, due pour l'année 1896, par des établissements propriétaires de biens de mainmorte, situés dans la ville de Roubaix et des rôles relatifs aux voitures et chevaux, aux vélocipèdes et aux billards, sont mis en recouvrement à partir de ce jour.

Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou surtaxés, sont avertis qu'il leur est accordé trois mois, à dater d'aujourd'hui, pour adresser à M. le Préfet une demande en décharge ou en réduction.

Les réclamations auxquelles ne seraient pas joints l'extrait du rôle et les quittances des termes échus ne seront pas admises. Celles qui ont pour objet une cote au-dessous de trente francs ne sont pas assujetties au droit de timbre.

SAVON DES PRINCES DU CONGO
Le plus parfumé des savons de toilette.
5 Grands Prix. 20 Médailles d'Or.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Relevés mensuels comparatifs

Avril 1894

	Lots	Kilogs
Soie	2	327
Laine peignée	719	1.864.677
Laine filée	872	424.562
Blousses	144	217.506
Coton	130	88.911
Totaux	1.867	2.596.885

Avril 1895

	Lots	Kilogs
Soie	10	748
Laine peignée	765	2.632.245
Laine filée	842	469.367
Blousses	150	259.418
Coton	162	122.596
Totaux	1.929	3.484.374

Avril 1896

	Lots	Kilogs
Soie	1	»
Laine peignée	706	2.187.745
Laine filée	970	456.846
Blousses	172	381.302
Coton	301	199.369
Totaux	2.150	3216,862

Conditionnements	7.572
Titrages	674
Decreusages et Lavages	63

Marché à Terme : 362.569

Le Directeur de la Condition publique.
Arthur BONTE.

Les autorisations de bâtir

Ont reçu autorisation de bâtir : MM. Lequenne, 2 maisons rue de la Potennerie.
A. Petit, 1 maison rue Jouffroy.
Roussel et Muliez, 1 maison rue de Bavous.
Ryckboosch, 1 maison rue d'Oran.
H. Salembier, 2 maisons rue des Sept-Ponts.

« La Roubaisienne »

Les membres votants de la Roubaisienne s'étant réunis en assemblée générale ont décidé que la Société prendrait part au concours de gymnastique qui doit avoir lieu à Asnières les 12 et 13 juillet prochain.

⁂

« La Roubaisienne. » — MM. les membres de la société sont avisés qu'aujourd'hui dimanche aura lieu au local, à 9 heures du matin l'Instruction militaire théorique et pratique et maniement d'armes.

Il est rappelé en outre à MM. les membres du Comité, la réunion qui doit avoir lieu mardi soir à 9 h. 1[1]4, *café Soyez*.

Maladies de la peau

Dartres, Ulcères, Eczémas, Vices du sang son guéris en peu de temps par le traitement **Dépuratif Mexicain** du Docteur **Jackson**, remède agréable à prendre, ne fatiguant pas l'estomac et moins coûteux que tous les autres. Voir aux étalages de la **pharmacie Couvreur** la description de toutes les maladies guéries par ce traitement réputé. — *Pour tous renseignements, s'adresser* PHARMACIE COUVREUR, Roubaix.

TOURCOING

Violences

Le nommé Depoortère Edouard, 43 ans, demeurant rue de Marseille, a été l'objet d'une contravention pour avoir exercé des violences sur Mlle Houpline Madeleine, 18 ans, sans profession, et ce chez M. Delmotte, cafetier, rue Nationale.

Un forcené

L'agent Desbraudringhien, passant avant-hier soir rue du Moulin-Fagot, remarqua un individu dans un état d'ivresse, couché sur la chaussée. Il l'invita à retourner chez lui, mais au lieu de se ranger aux conseils de l'agent, il se mit à l'*injurier, ce que voyant, ce dernier l'appréhenda* pour l'amener au poste. Sur tout le parcours, l'ivrogne aggrava encore son cas, en se rebellant contre l'agent.

LANNOY

Café-Restaurant de l'Hôtel-de-Ville

Tout le monde voudra se rendre compte que par suite du changement de propriétaire, l'Hôtel offre actuellement tout le confort désirable.

Table d'hôte — Consommations de 1re choix
CHAMBRES POUR VOYAGEURS

LILLE

Immense incendie

RUE DE BOUVINES

Un incendie d'une violence inouïe a réduit en cendres, la nuit dernière, la filature de coton de MM. Barrois frères, rue de Bouvines, à Fives, à cinquante mètres de la voie ferrée.

Le feu s'est déclaré dans la salle des préparations située dans la cour. Le vent, s'engouffrant en tournoyant dans le brasier, activait les flammes, qui montaient à une hauteur considérable, projetant une immense lueur sur toute la partie Est de notre ville.

En très peu de temps, les pompiers arrivèrent sur les lieux du sinistre et se mirent en devoir de préserver les bâtiments voisins.

La salle des préparations haute de deux étages et large d'une trentaine de mètres est située près du gazomètre et pendant plus d'une heure on eut des craintes d'explosion. Trois lances furent dirigées sur la cloche, les générateurs furent déchargés et après une heure d'efforts tout danger d'explosion avait disparu.

Pendant ce temps, le feu s'était communiqué à la filature proprement dite et s'étendait sur un espace considérable. Plus de trois mille mètres de bâtiments étaient en ignition. Des morceaux de feu de la grosseur du poing étaient projetés dans l'air et retombaient à quelques centaines de mètres plus loin.

Des myriades de flammèches enlevées par un vent violent s'abattaient de tous côtés, les flammes crépitaient avec un ronflement sinistre, parfois de sourdes détonations se faisaient entendre, c'était un tuyau de gaz qui sautait.

Plusieurs pompes à bras et la pompe à vapeur lancent sur le foyer incandescent des cataractes d'eau, mais le feu est trop intense, et dégage une chaleur intolérable. Les pompiers arrosent *un grand bâtiment qui longe la rue de Bouvines* et font des efforts couronnés de succès pour empêcher la propagation du fléau qui avait déjà attaqué l'une des ailes.

Une foule énorme tenue à distance par les gardiens de la paix assiste anxieuse à ce désastre qui va avoir pour résultat le chômage de plusieurs centaines d'ouvriers et ouvrières.

A une heure et demie, le feu atteint les balles de coton qui sont emmagasinées dans une cave située au-dessous de la retorderie, les efforts des pompiers convergent vers ce point et aussi du côté de la ruelle Desmettre où la seconde pompe à vapeur vient se mettre en batterie et contribuer à l'extinction du feu.

A deux heures du matin le feu est circonscrit, mais il n'est pas encore éteint. Les murs branlants menacent ruine.

Les métiers à filer gisent pêle-mêle au milieu des poutres à demi-calcinées, les armatures de fer et les transmissions pendent lamentablement rougies et tordues sous l'action du feu.

Tous ou presque tous les officiers du bataillon des sapeurs pompiers étaient présents et sous les ordres du commandant rivalisaient de zèle pour vaincre le feu, les pompiers sans se soucier du danger qui les menaçait, ont continué avec une bravoure qu'il convient de signaler, d'arroser le gazomètre dont pendant longtemps on a craint l'explosion.

M. Géry Legrand, sénateur, maire de Lille, est arrivé avec la pompe à vapeur presque en *même temps que M. Contamine, secrétaire général de la mairie.*

Remarqué aussi parmi les premier arrivés MM. Bécour, conseiller d'arrondissement ; Cramette, conseiller municipal; Dubois (O. Delalys); Joyez, adjudant de gendarmerie ; les commissaires de police Mourgue, Queutier, Barsanty, etc., etc.

Dès le début de l'incendie, on avait sauvé les livres, qui ont été mis en lieu sûr.

Il est deux heures lorsque nous quittons l'incendie, qui paraît vaincu ; les générateurs sifflent, mais on a ouvert les soupapes et aucun accident n'est à craindre.

Les dégâts

La filature est à moitié incendiée.

C'était la plus ancienne du département du Nord.

En 1857, elle a été détruite en partie par un violent incendie.

L'évaluation des dégâts est impossible, mais on peut avancer qu'ils atteindront près d'un million. Il y a assurance à plusieurs compagnies.

Ce sinistre va amener le chômage des trois cents ouvriers que compte l'usine, car les préparations qui donnent le travail à toute la filature sont en cendres.

Toutes les mesures vont être prises pour que le chômage soit de courte durée, car l'ouvrage était très pressé et il avait été question de travailler pendant les fêtes du *Broquelet* pour terminer des commandes très importantes et qui ne souffraient aucun retard.

La Maison SOYEZ Père fabrique porte-monnaie, porte-feuilles-échéanciers et gibecières pour recettes ; spécialité de caisses et serviettes pour voyageurs. L'ancienne et seule Maison de vente est toujours rue des Ponts-de-Comines, 41-43, Lille. La Maison prend les réparations à domicile.

Accidents

Hier, vers 11 heures 1[1]4 du matin, place du Lion d'Or, le jeune Dillers Raymond, 13 ans, demeurant à La Madeleine qui poussait une charrette a heurté le camion de M. Wetzel, brasseur, rue des Tours. Le choc l'a fait tomber sous le cheval.

Le gamin s'est fait quelques légères contusions à la main et à la jambe. Des soins lui ont été donnés à la pharmacie Brochet, place du Lion d'Or.

Suicide

Hier, vers quatre heures du matin, en se rendant pour manœuvrer à la guérite d'aiguillage située sur la voie du chemin de fer près le passage à niveau de St-Sauveur, M. Emile Pérenot, 27 ans, aiguilleur rue du Faubourg d'Arras, cité Butin, 5, a aperçu un individu pendu à un arbre *sur le glacis des fortifications, à proximité du* passage St-Sauveur. Il est aussitôt accouru accompagné de M. Guillemont, sous-chef de gare et plusieurs autres employés qui se sont empressés de couper la corde.

Le corps était encore chaud, mais tous les efforts qui ont été faits pour le rappeler à la vie ont été inutiles.

Les papiers trouvés sur le cadavre ont permis d'établir son identité : c'est le nommé Laridan Omer, 62 ans, né à Clarques (Pas-de-Calais), journalier sans domicile connu.

Le cadavre a été transporté à la Morgue.

Hydrophobie

Un de nos concitoyens a été hier cruellement mordu par son chien, un fox-terrier devenu subitement enragé. M. le docteur Calmette a immédiatement commencé les soins antirabiques.

Le chien a été abattu, mais il avait déjà mordu nombre de ses congénères, qu'il importe de mettre immédiatement à mort : on cite deux chiens de la rue Solférino, un de la rue Nationale et un de la rue de l'Hôpital-Militaire.

LE NORD

Deûlémont. — M. le Ministre des travaux publics a approuvé le projet de reconstruction de la décharge de Deûlémont.

En conséquence, l'adjudication des travaux aura lieu le mercredi 13 mai courant et ils seront commencés aussitôt.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

UNE FILLETTE BRULÉE VIVE

à Izel-lez-Equerchin

Une fillette de 10 ans, Honoriné Duprez, fille de M. Constantin Duprez, menuisier, a été victime jeudi d'un regrettable accident.

Cette enfant était seule à la maison ; son père travaillait dans son atelier et sa mère était allée faire des courses dans le village.

Voulant se rendre utile, Honorine ralluma le poêle ; soudain une rafale de vent chassant la flamme par l'ouverture du foyer, le feu se communiqua au tablier de la fillette, qui fut en un clin d'œil environnée de flammes.

Elle chercha en vain à éteindre le feu.

A ses *cris déchirants, son père accourut* avec un voisin, M. Emile Pecqueur. Ils essayèrent d'étouffer les flammes, mais ils ne purent y parvenir.

C'est alors qu'ils s'avisèrent de faire courir l'enfant dans la direction de l'abreuvoir qui se trouve à 15 mètres de la maison, et de la plonger dans l'eau.

Honorine fut alors ramenée chez ses parents où un médecin vint la soigner. Mais ce fut en vain qu'on la disputa à la mort, et, le même soir, à six heures, elle expirait en proie à d'horribles souffrances.

CALAIS

UNE OUVRIÈRE DE QUINZE ANS

tuée par son métier

Hier à sept heures du matin, une enfant de *dix ans arrivant pour travailler à la fabrique* de M. Laporte, tulliste, rue du Temple, a trouvé morte sur le plancher une contre ouvrière, Rosa Grenier, âgée de 15 ans. La pauvre enfant avait été prise par la courroie de transmission allant de l'arbre de couche au rouet de son métier, et étranglée.

PLAIES — Blessures, Abcès, Panaris, Anthrax, Varices ouvertes, Ulcères, Scrofules. Guérison certaine par L'ONGUENT St-ROCH FLAMENT, phn à LOURCHES (Nord) seul fabricant. Ne peut se vendre qu'en pots de 2f50 franco poste et toutes Phies.

Dépôts à Lille, Ph. LECLERCQ, Grande-Place ; Roubaix, Ph. DESCHODT, 26, Grande-Rue ; Tourcoing, Ph. BRUNEAU, 2, rue de Lille.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 2 Mai 1896

Présidence de **M. Dassonville**, vice-président.
Ministère public : **M. du Bousquet de Florian**, substitut.

LILLE

Outrage public à la pudeur. — Vers onze heures du matin, le lundi 27 avril, M. Pedrottini, demeurant rue de Wazemmes 52, passait sur les glacis des fortifications près la porte de Douai, quand son attention fut attirée par les agissements obscènes d'un individu couché près d'un arbre qui, les yeux fixés sur une fillette de douze ans, Henriette Pellet, occupée à couper de l'herbe, ne s'inquiétait guère des regards des passants.

M. Pedrottini indiqué fit signe à un ferblantier qui passait, M. Jules Cornil, de venir par ses yeux constater cette petite scène et, les deux hommes, sûrs alors de leur fait, s'emparèrent du dégoûtant personnage et le conduisirent entre les mains de la police.

Cet homme est un nommé Jules Desmons, 39 ans, frappeur. Il nie énergiquement les faits qui lui sont reprochés, déclarant que MM. Pedrottini et Cornil n'ont pas bien vu et qu'ils se sont trompés.

Le tribunal jugeant Desmons coupable l'a condamné à 3 mois de prison et 16 fr. d'amende.

ROUBAIX

Voleur à la tire. — Les amateurs de vol à la tire se sont, comme chaque année, donné rendez-vous sur le champ de foire. Hier nous avions encore à enregistrer la condamnation d'un de ces artistes. A cette audience le tribunal a eu à en juger un autre.

Le lundi 27 avril entre six et sept heures du soir, une baraque avait fortement attiré l'attention de Mme Debreux, ménagère, demeurant rue Desaix 39. Un mouleur en cuivre de Lille, Georges Messings, âgé de 23 ans qui, en 1889, 1891 et 1892 a été condamné pour vol et tentative de vol à la tire respectivement à trois mois, huit mois et seize mois de prison, a cru pouvoir profiter de cet instant pour porter la main à la poche de Mme Debreux.

Cette dame se sentant serrée de trop près et pensant bien qu'on en voulait plutôt à son porte-monnaie qu'à ses charmes, se retourna et vit près d'elle Messings qu'elle accusa. Celui-ci s'excusa et, la priant de ne pas attirer l'attention du monde, lui dit qu'il n'était pas le voleur et lui offrit un porte-monnaie, mais qu'il portait sur lui. Ce n'était pas celui de la dame qui se décida, le voyant prêt à se tirer des flûtes, à crier « Au voleur ! »

Un monsieur qui passait s'empara de notre homme. A ce moment deux individus voulurent délivrer le prisonnier. Mais il était bien maintenu, et les deux compères n'insistèrent pas, trouvant plus prudent de filer doux, ce que, pour eux, ils eurent sans doute raison de faire.

Amené au poste, Messings fut fouillé. On trouva sur lui deux porte-monnaie, vides, l'un rouge, l'autre noir. Madame Debreux reconnut le rouge pour le sien.

Or, une dame Perche qui, dans les mêmes conditions avait été volée, arriva en ce moment porter plainte devant M. le commissaire. Elle reconnut le porte-monnaie noir qui avait été présenté à Mme Debreux pour le sien.

Georges Messings nie énergiquement être l'auteur du vol des deux porte-monnaie. Il explique qu'il en a deux, le rouge pour le dimanche, le noir pour la semaine et il offre de faire la preuve, à l'aide de certificats délivrés par sa sœur, que l'un des deux porte-monnaie lui a été donné par elle en 1894.

M. le président lui fait remarquer que les condamnations qu'il a déjà subies ont été motivées pour faits analogues. Georges Messings jure que depuis *lors il s'est corrigé.*

Le tribunal cependant a cru devoir aussi le corriger et malgré ses dénégations, l'a condamné à deux ans de prison.

Abus de confiance. — M. Vérant, gérant du journal *L'Avenir de Roubaix-Tourcoing*, avait pris il y a quelque temps comme courtier pour les annonces, le nommé Jules Vandenabeele, âgé de 31 ans. Cet homme a reçu des clients diverses sommes s'élevant à environ deux cent quarante francs qu'il n'a pu remettre à son patron. Vandenabeele a consenti à l'audition du témoin. M. Vérant, mais a *demandé remise à huitaine pour confier sa défense* à un avocat.

TOURCOING

Vols. — Le 28 avril, Marie Delcour, 23 ans, soigneuse, entra au cabaret Desmarchelier, rue du Moulin-Touton, 29, pour y prendre une consommation avec son jeune frère. A deux reprises elle sortit dans la cour.

La cabaretière constata après son départ la disparition d'un pantalon de flanelle qu'elle avait placé pour le faire sécher sur une corde.

Elle soupçonna Marie Delcour, qui fut arrêtée et avoua le vol. *Cette fille a été déjà condamnée* deux fois pour vol.

— Céline Dutha, 28 ans, couturière, rue des Ursulines, a volé aussi sur une corde dans la cour du cabaret de madame Lerustre, rue des Poutrains, un jupon qui y était suspendu. Cette fille, pour sa défense, prétend qu'elle était ivre et qu'elle a agi sous l'influence de la boisson.

Le tribunal a condamné Céline Dutha à quinze jours de prison en lui faisant application de la loi Bérenger.

CYSOING

Outrage public à la pudeur. Bris de clôture. Ivresse. — Marie-Louise Simon, âgée de 46 ans, est entrée il y a près de deux ans au service de M. Jules Thieffry, surnommé Chaufferette, chez qui elle occupe depuis lors les fonctions de bonne à tout faire.

Or, le 1er avril, vers deux heures de l'après-midi, Marie-Louise Simon avait liché tant de petits verres (c'était une habitude invétérée) que son patron l'avait mise à la porte.

Elle pleurait, la pauvre, appuyée contre le mur de la grange, quand Oscar Sotom, vint à passer et s'apitoya sur son malheureux sort. Oscar Satom était fort éméché, partant fort amoureux. Il poussa Marie Louise Simon dans la grange et Marie-Louise Simon se laissa faire cette douce violence que suivirent pendant deux heures d'autres aussi douces violences.

Le malheur c'est qu'il y avait des trous dans le murs de la grange et que les enfants du village, intrigués de ce qu'y pouvaient faire ceux qu'ils y avaient vu entrer, ne purent résister au désir d'y glisser un œil pour satisfaire leur curiosité. M. Jules Thieffry, vers cinq heures, vient mettre fin au colloque des amoureux. Marie-Louise Simon lui parut tout à fait consolée.

Mais à la suite de ces faits Satom et la femme Simon furent poursuivis pour outrage public à la pudeur.

Cette femme comparait en outre sous la prévention de bris de clôture et d'ivresse.

Le soir du 11 avril vers 7 heures 1[1]2 elle a en effet jeté des briques dans les carreaux de M. Jules Dumont, tisseur. Elle se trouvait encore dans les bienheureuses vignes du seigneur.

Le tribunal a condamné Stom à 15 jours de prison en lui accordant le bénéfice de la loi Bérenger. Il a envoyé Marie Louise Simon passer un mois, non plus sur la paille sèche de la grange, mais sur la paille humide des cachots, en lui octroyant cinq francs d'amende pour ivresse.

Autres affaires

Coups. — 40 jours de prison à Jules Vermeulen, 31 ans, déjà condamné en Belgique à un an de prison pour meurtre, de jours de prison à son frère Félix, 28 ans, un mois à Auguste Putman, qui ont porté des coups à un consommateur, Alphonse Dejackère, au cabaret Lahousse, au coin de la rue d'Anvers à Tourcoing.

4 mois à Henri Samain, 42 ans, d'Haubourdin, qui a battu sa mère.

Cour d'assises du Pas-de-Calais

Présidence de M. **Bosquet**, Conseiller à la Cour d'Appel de de Douai.

Ministère public : **M. Testart,** procureur de la République.

Audience du samedi 2 mai 1896

LE CHER FRÈRE EDMER

Attentat à la pudeur

17 témoins.

Accusé : Louis Devos, âgé de 56 ans, en religion frère Edmer, demeurant à Calais.

L'accusé est acquitté.

Défenseur : Me Hattu, du barreau de Douai.

Programme des Spectacles et Concerts

Hippodrome de Roubaix, boulevard Gambetta (Direction : Mme Micaëla R. de Alegria ; Régisseur : M. J. Bertholo). — Immense succès du Grand cirque espagnol. Dimanche 3 mai 1896, deux grandes représentations à 3 h. et à 8 h. du soir pour les débuts de la belle et élégante écuyère Miss Enbart, la fameuse danseuse serpentine à cheval, la seule rivale de Miss Fuller, pour l'élégance, beauté et la richesse de costumes.

Participeront aussi à ces deux représentations : Méphistophélès, le jongleur fantaisiste ; les intrépides et gracieux télégraphistes fin-de-siècle, Camila et Casimir et tous les principaux artistes de la troupe.

CONVOCATIONS

La *Cœcilia Roubaisienne.* — Répétition tous les soirs à 8 h. 1[1]2 précises. Tout sociétaire manquant à deux répétitions consécutives, est exclus d'office du concours.

Etat-Civil de Roubaix

Du 2 mai

Naissances. — Suzanne Quenneson, boulevard de Colmar, 49 — Adolphine Baullequet, rue de la Lys, cour Wattel, 54 — Léon Delannoy, rue d'Avelghem, 88 — Philippe Van Riet, rue Duflot, 27 — Julienne Gossens, rue des Longues Haies, cour Verdekeren, 4 — Florence Vermeirsck, rue Chateaubriand, 24 — Raymond Leloir, rue Blanchemaille, 69 — Félicien Delfosse, rue Pierre-de-Roubaix, 173 — Emile Verdonck, rue de Lannoy, maison Bonnet, 6 — Catherine Mascot, rue Beaurewaert, 55 — Marie Hubaut, rue Foucault, 24 — Désiré Carpentier, rue du Tilleul, 215 — Raymond Cans, rue Payen, 1 — Marie Dennekin, rue de l'Epule, 214.

Décès. — Joseph Verfaille, 1 mois, rue Rell, 46 — Emile Crochon, rue de Lannoy, cour Dufermont, 11 — Gabrielle Brun, 1 an 1[1]2, rue Cugnot, 36 — Léon Ingelaere, 3 ans, rue des Guinguettes, cour Sénécaut — Marcel Boquillon, 3 ans, rue Sébastopol 63 — Alfred Martin, 3 ans, Hôtel Dieu — Emilie Reynaert, 19 ans, Hôtel-Dieu — Julienne Wavrin, Hôtel-Dieu — Justine Pilaert, 2 ans, rue de la Guinguette, cour Mullier, 31.

Mariage. — Entre : Dumont, jardinier à Auvaing et Honorine Devesch, servante, rue Colbert, 67 — Pierre Michem, tailleur, rue Pauvrée et Jeanne Desouter, tailleuse, rue du Fontenoy — Alphonse Vermeulen, teinturier, rue Solférino et Merié Mauris, tisserande.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Les ULCÈRES VARIQUEUX
sont guéris très vite, par la méthode qu'emploie
VANDENDRIESSCHE, médecin-spécialiste

NOTA. — Toutes les pommades étant nuisibles, le traitement, très simple, est subordonné à chaque cas particulier ; **il faut donc venir à la consultation.**

POMMADE ANTIDARTREUSE
La meilleure, la plus efficace et la plus recommandée contre les Dartres, Eczémas, démangeaisons et les pellicules.
2 fr. 25 le pot ; 2 fr. 50 par mandat-poste.
Consultations Gratuites
tous les jours de 9 h. à midi et de 2 à 5 h.
ACTUELLEMENT
63, Rue Jacquemars-Giélée, 63

GUÉRISON EN QUELQUES JOURS
D'APPLICATION
des **Boutons, Démangeaisons, Rouge Dartres, Eczéma Acné, Plaies, Ulcères, Maladies du cuir chevelu,** etc., etc., par la
PATE DÉPURATOIRE
LA PATE DÉPURATOR est le remède le plus **sérieux** et le plus **populaire** pour le traitement des maladies de la peau.
Dépôt génér. : Phie **DIDRY**, *Roubaix, r. Notre-Dame, 32*, pr. la gare). — Dép. à Tourcoing : Phie **DECRÈME**, *r. St-Jacques.*
Prix : **1,50**

BAINS ROUBAISIENS
rue Pierre-Motte
École de Natation à Eau chaude
D'HIVER ET D'ÉTÉ
Dimanche, lundi, mardi, jeudi, samedi : Hommes.
Mercredi, vendredi : Dames.
Entrée **0 fr. 50**, *donnant droit au linge, à la cabine pour se déshabiller, aux salles de vapeur, de sudation et de douches, et au bain de natation.*
Bains de Baignoires. Bains à domicile
Douches. Lavabos.
Hydrothérapie complète. Bain Turc.
Massage

Le Gérant : E. DUGARDIN

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 39

LE TOURBILLON

PAR

Jules de Gastyne

Il le traverse de deux enjambées, ouvre la porte du vestibule, celle du petit salon, de la salle à manger. Personne... Il écoute... Aucun bruit.

Alors, il monte l'escalier, se tapit dans une pièce du premier étage, sous un rideau... Et il attend.

Son cœur bat si violemment qu'il lui semble qu'il va mourir.

Un quart d'heure se passe... une demi-heure. Personne ne se montre ! La maison, la rue, tout est silencieux. On se croirait là à cent lieues de *quelque solitude.*

Un peu avant deux heures, un mouvement.... La porte du jardin tourne lentement sur ses gonds.

Paul se colle aux vitres, écarquille les yeux, sans souffle, ému à crier.

Un homme se montre.... entre avec précaution.

Paul jette, tant sa stupeur est profonde, une exclamation qui, heureusement, n'est pas entendue.

Il a reconnu l'arrivant.

C'est Frédéric.

Frédéric !

Est-ce donc lui ?

Alors les paroles dites, par Micheline lui reviennent à la mémoire. Les femmes savent si bien jouer la comédie !

Etait-ce donc une comédie cette antipathie que Berthe affectait pour le bellâtre ?

Avait-il berné ainsi ?

C'était être trompé deux fois. Et quelle perversité que celle de sa femme, à qui il n'aurait pas attribué, en voyant son air innocent et candide, deux sous de méchanceté et de ruse.

Le malheureux n'en revenait pas.

Son poing crispé serrait la crosse de son revolver.

Il souffrait atrocement. Une trahison si vile et si lâche, dissimulée avec tant de soin ! cachée par de telles protestations d'amour ! Et pour qui ? Pour un bellâtre... vaniteux et sot, sans délicatesse et sans honneur, un demi-escroc, affublé d'un nom et d'un titre d'emprunt, n'ayant pour lui que ses muscles.

Ah ! quelle vengeance !

Frédéric avançait d'un pas hésitant... Il avait plutôt l'air d'un chien battu que d'un conquérant.

Comment allait-il être reçu ? Ah ! sans doute, très mal. Son audace tombait maintenant que le moment critique arrivait.

Il voyait encore le regard de dédain et de mépris avec lequel la jeune femme l'avait chassé.

Comme elle était grande et comme il semblait petit.

Il en avait presque peur.

Mais elle était chez elle au milieu de ses domestiques. Ici ils seraient seuls.

L'aspect tranquille, désert, de la rue avait déjà un peu rassuré le misérable. L'air abandonné de la maison achevait de le tranquilliser.

On pourrait s'égorger là, entre ces murs tristes, sans être entendu de qui que ce soit.

Allons ! Il s'agissait de ne pas faiblir... de ne pas perdre cette occasion unique de posséder une femme pour un baiser de laquelle il eût donné la moitié de son sang.

A cette pensée un feu sinistre brûla les entrailles du gredin. Il franchit l'allée principale du jardin, dont le sable cria légèrement sous son pas, dont il s'efforçait d'atténuer le bruit.

Au fur et à mesure qu'il avançait, il examinait avec une attention de sauvage les portes, les fenêtres... Rien ne remuait. Il n'y avait évidemment personne dans la maison... Berthe n'était pas arrivée !

Frédéric tourna d'une main qui tremblait légèrement le bouton de la porte d'entrée, pénétra dans le vestibule, ouvrit une porte donnant sur le petit salon du rez-de-chaussée où le père Rigaux recevait ses visiteurs, où Berthe, quand elle était fillette, avait si souvent joué et travaillé.

L'air d'honnêteté et d'innocence qui se dégageait de cette pièce, meublée simplement, où des images et des jouets traînaient, fit impression sur le misérable. De quel droit venait-il troubler ce repos?

Il entrait là comme un voleur de grand chemin pour commettre un véritable crime.... crime contre une femme sans défense, contre un ami. Toute la noirceur de sa conduite lui apparut à cet instant, mais au même moment il se rappela les horribles révélations de Micheline. Tout ce calme était faux, cette pureté factice. Tout mentait !... Berthe était une coquine ne méritant aucune pitié, et quant à son mari !...

Frédéric souleva un rideau et s'y cacha.

Du haut de son observatoire, Paul avait suivi tous les mouvements du coquin. C'était bien lui qui était attendu... C'était pour lui que les portes étaient restées ouvertes. Il venait là sans doute depuis longtemps. Mais, malgré les apparences, malgré la lettre reçue, Paul ne voulait pas croire encore que ce fût sa femme que cet homme attendait.

Paul de Trézille comptait sur il ne savait *quelle invraisemblable erreur.* Micheline venait souvent dans cette maison. Peut-être était-cet elle qu'on avait vue, qui venait là retrouver Frédéric.

On l'avait prise sans doute en la voyant toujours pour la fille du père Rigaux. Il essayait enfin de se rassurer ainsi, tant il lui semblait inouï, invraisemblable, que Berthe fût devenue la maîtresse de Frédéric de Lancel, après ce qu'elle avait dit de lui, après la scène où elle prétendait l'avoir chassé de chez elle avec tant de mépris.

Mais était-ce vrai qu'elle l'avait chassé ? Ou ne l'avait-elle pas chassé, comme le disait Micheline, pour donner le change et le revoir ailleurs avec plus de sécurité ? Le malheureux s'y perdait. Surtout que ce fût Frédéric. Il eût vu Fernand, il s'en serait à peine étonné, maintenant que son esprit s'était familiarisé avec l'idée que Berthe pouvait manquer à ses serments, pouvait devenir comme tant d'autres une femme infidèle, adultère.

Il ne savait que croire, que penser, et son incertitude augmentait, quand la porte du jardin s'ouvrit et Berthe parut.

XIV

Berthe entra vivement. Elle tenait à la main un petit papier — le billet qu'elle croyait avoir été écrit par Fernand Leroy et qu'elle venait de sortir de sa poche pour s'en rappeler les termes. Elle avait hâte de savoir ce qu'on lui voulait. Elle était vêtue d'une toilette noire, — car elle portait le deuil de l'oncle Trézille, et son visage était couvert d'une voilette assez épaisse. Malgré lui, Paul admira l'élégance de sa taille, la grâce de sa démarche, et sa rage s'en accrut encore. La jeune femme fut étonnée quand elle eut ouvert la porte du jardin, de ne voir personne se montrer.

— Il n'est pas arrivé, pensa-t-elle.

Elle traversa rapidement le jardin, entra dans le vestibule et ouvrit la porte du petit salon du rez-de-chaussée où était caché le baron de Lancel. Elle n'avait pas achevé d'enlever sa voilette devant la glace que le gentilhomme faisait son apparition et se précipitait à ses pieds.

Berthe poussa un cri terrible, mais elle n'était pas encore revenue de sa stupeur qu'un pas rapide dégringolait l'escalier. La porte s'ouvrit *avec fracas, et Paul paraissait, l'œil en feu, et* les cheveux au vent, un revolver à la main.

— Misérables ! cria-t-il en brandissant son arme.

Berthe, médusée, cacha sa figure dans ses mains en gémissant et tomba à la renverse, évanouie.

Frédéric de Lancel, ahuri, sauta par la fenêtre.

Le mari, fou de jalousie et de fureur, se précipita derrière lui en déchargeant son arme.

Le misérable ne fut pas atteint.

Au bout de quelques minutes de poursuite, Paul s'arrêta essoufflé au coin d'une avenue déserte qu'il ne connaissait pas et au bout de laquelle son rival avait disparu. Il remit son arme dans sa poche et se demanda ce qu'il allait faire

Tuer Frédéric d'abord... cela ne faisait pas de doute. Et Berthe... Il eut un geste d'horreur. Jamais on ne la reverrait. Jamais ! La trahison avait été trop lâche, préméditée depuis trop longtemps ! avec Frédéric de Lancel !

Quand Paul se rappelait ce que sa femme avait dit de cet homme, depuis qu'elle le connaissait, des flammes passaient dans son cerveau... Et elle l'aimait ! Etait-il possible d'être si fausse et si hypocrite. Et c'était Berthe... la *femme adorée !*

Le malheureux était dans un de ces états d'esprit violent où l'on court à la mort comme à une délivrance. Tout lui faisait faillite à la fois. L'amour et la fortune.

Il venait de passer une ou deux semaines atroces, à se débattre contre les créanciers, contre la déveine, pour sauver le bonheur de Berthe, à qui il voulait conserver la vie heureuse, luxueuse qu'il avait commencé à lui donner ; il avait fait un métier de galérien et de forçat, implorant des gens qu'il méprisait, léchant des mains sur lesquelles il avait envie de cracher. Et il avait eu le courage de si bien cacher ses fatigues, ses écœurements que Berthe ne s'était aperçue de rien.

Il avait contracté des dettes qu'il aurait voulu payer avec son sang et pour lesquelles il savait qu'il ne serait pas en mesure, et il souriait à Berthe quand il rentrait.

Une malechance incroyable semblait le poursuivre depuis quelque temps. Il avait perdu ses meilleurs clients, les banquiers qui lui confiaient *leurs achats à la Bourse, et sur lesquels il prélevait* d'importantes commissions.

Une spéculation sur des travaux, dans un pays où l'on voulait créer une plage et à laquelle il s'était associé pour augmenter ses revenus avait misérablement avorté, ne laissant sur le dos que des engagements et des embarras de tous genres. Il avait joué pour se tirer d'affaire et s'était enfoncé chaque jour davantage. La veille il avait perdu le dernier billet de mille francs qu'il avait pu se procurer. Il était littéralement aux abois et c'est à ce moment que lui arrivait cette catastrophe qui ajoutait aux déchirements de l'esprit les déchirements du cœur.

Oh ! mourir ! mourir !

Il était obligé de penser, au milieu des affres d'agonie de son amour mourant, au milieu des infernales tortures que lui causait la trahison de sa femme, qu'il n'avait plus en poche l'argent nécessaire pour payer les voitures et les pistolets de son duel, l'argent qu'il fallait pour tuer Frédéric.

Il se jeta dans un fiacre, la tête perdue, et arriva à son cercle dans un tel état, l'air si défait, les yeux si abattus que Fernand Leroy, qui était là, courut au-devant de lui, bien qu'il ne lui parlât plus. Il avait pensé à quelque malheur arrivé à Berthe.

Il dit, prenant son ami sous son bras.

— Ah ! mon Dieu, que t'arrive-t-il ?

Paul parut sortir d'un rêve.

Il reconnut Fernand.

— Ah ! c'est toi ? Oui, je te cherchais, fit-il de l'air d'un homme qui ne sait plus trop ce qu'il dit...

— Qu'y a-t-il ? demanda Fernand, très inquiet.

Le coulissier entraina son ami à l'écart, et, le fixant avec des yeux de fou :

— Ma femme me trompe.

Fernand eut un sursaut violent.

— Ta femme ?

— Oui...

— Tu es fou !

— Je viens de la surprendre...

— Ta femme ?...

— Oui...

Fernand ne pouvait cacher sa stupeur.

Il ne croyait pas à cette impossible trahison.

Il répéta encore.

— Tu es fou !

Paul lui serra le bras à le faire crier.

— Je l'ai surprise, te dis-je, moi-même.

— Et où cela ?

— Chez son père.

— Rue de la Chine ?

— Oui.

Ce misérable était son complice.

Fernand regarda son ami.

Et il le crut devenir fou tout à fait.

— Ah ! ça, fit-il, penses-tu à ce que *tu dis* ?

— Hélas, gémit le malheureux mari.

— M. Rigaux ?

— Oui.

— C'est de la folie, dit Fernand avec un haussement d'épaules.

Puis, prenant son ami par le cou :

— Allons, dit-il, réfléchis-toi un peu. Tu as été la dupe de quelque affreuse machination.

A suivre.